Modification mot de passe par l'utilisateur - Hébergement SyselCloud

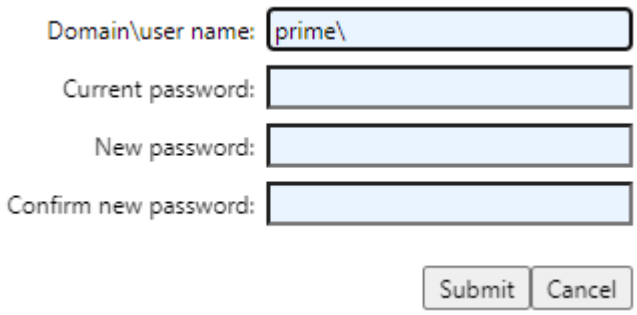
Colin Schaffner - 2026-08-12 - Commentaire (1) - innosolvcity

Prime Technologies SA vous conseille, pour des raisons de sécurité, de changer votre mot de passe vous donnant accès aux "applications Prime" au minimum tous les 6 mois.

Nous vous rappelons que ce dernier est valable pour l'accès à l'hébergement de vos applications (remoteapp). Il est également utilisé de manière implicite par innosolvcity (ex nest).

Si vous souhaitez modifier votre mot de passe d'accès à l'application innosolvcity, cliquez sur le lien suivant : https://primegtw19.syselcloud.ch/RDWeb/Pages/en-US/password.aspx

N'oubliez pas de préfixer votre nom d'utilisateur par "prime\" :



Attention, la procédure pour votre logiciel ProConcept ERP reste identique. A consulter dans l'article suivant https://support.primetechnologies.ch/kb/articles/1283